

Le fonctionnement et les projets du Conseil communal d'enfants

Depuis novembre 2002 et la création du Conseil communal d'enfants, plus de 400 enfants se sont succédés et ont ainsi participé à la vie de leur commune. Ils ont porté des projets d'amélioration du quotidien de tous les Villeparisiens, dans des domaines aussi variés que la solidarité, l'environnement, les sports ou encore les loisirs.



© Villeparisis

Il est composé de 34 élu.e.s de CM1 et de CM2. Ils sont élus pour 2 ans et le conseil est renouvelé pour moitié, tous les ans.

Le CCE de Villeparisis promeut la reconnaissance de l'enfant comme partenaire à part entière dans la vie de la Cité. Il permet aux jeunes élu.e.s de participer à la vie locale de leur commune dans un cadre et un esprit citoyen.

Il permet également aux enfants de mieux appréhender la démocratie, les valeurs citoyennes et de comprendre le fonctionnement d'une commune.





[PDF](#)